

LOUCHET – CAPDEVILLE

Société civile professionnelle d'avocats
inscrits dans le ressort de la Cour d'Appel de Chambéry
B.P. 143 – 73204 ALBERTVILLE CEDEX

VENTE

AUX ENCHERES PUBLIQUES PAR SUITE DE SAISIE IMMOBILIERE

Sur la commune de **RANDENS** (Savoie)

D'UNE MAISON D'HABITATION AVEC BATIMENT ANNEXE

*Adjudication fixée au **VENDREDI 7 DECEMBRE 2018 à 14 H***

*devant Madame le Juge de l'Exécution près le
Tribunal de Grande Instance d'ALBERTVILLE (73200),
Palais de Justice, 5 avenue des Chasseurs Alpains*

MISE A PRIX EN UN LOT : 80.000 €

Soit les parcelles cadastrées section B n° 678 et B n° 2910 sur lesquelles sont édifiés :

1° une maison d'habitation, d'une superficie Loi Carrez totale de 107 m², comprenant :

- * au rez-de-chaussée : une entrée donnant sur une pièce à usage de séjour avec cuisine ouverte, un débarras, une salle de bains avec baignoire et un WC,
- * au 1^{er} étage : un dégagement, une salle d'eau avec douche et WC et trois chambres,
- * au 2^{ème} étage : des combles perdus isolés,

2° un bâtiment annexe comprenant :

- * au sous-sol : une cave en terre battue,
- * au rez-de-chaussée : une pièce faisant office de garage / chaufferie et un cellier à usage de silo à granules.

Ces biens ont été saisis à la requête de la CAISSE REGIONALE DE CREDIT AGRICOLE MUTUEL DES SAVOIE, ayant pour nom commercial «CREDIT AGRICOLE DES SAVOIE», société coopérative à capital et personnel variables, régie par les articles L. 512-20 et suivants du code monétaire et financier, ayant son siège social 4 avenue du Pré-Félin à ANNECY LE VIEUX (Haute-Savoie), inscrite au RCS d'ANNECY sous le n° D 302 958 491, dont l'adresse postale est (74985) ANNECY CEDEX 9, représentée par le Président de son Conseil d'Administration domicilié en cette qualité audit siège,

Ayant pour avocat Maître Julien CAPDEVILLE, avocat au barreau d'ALBERTVILLE (Savoie), y demeurant B.P. 143 (73204) ALBERTVILLE CEDEX, membre de la SCP LOUCHET-CAPDEVILLE.

Les enchères ne pourront être portées que par un avocat régulièrement inscrit au barreau d'ALBERTVILLE. Les frais de poursuites et d'adjudication seront payables par l'adjudicataire en sus de son prix suivant les conditions fixées par le cahier des conditions de la vente.

POUR TOUS RENSEIGNEMENTS, S'ADRESSER A :

- Julien CAPDEVILLE, avocat – B.P. 143 (73204) ALBERTVILLE CEDEX, membre de la SCP LOUCHET-CAPDEVILLE, au cabinet duquel le cahier des conditions de vente peut être consulté (tél. 04.79.38.59.01),
- Site internet de l'Ordre des Avocats d'ALBERTVILLE : www.avocats-albertville.fr,
- Greffe du Juge de l'Exécution près le Tribunal de Grande Instance d'ALBERTVILLE où le cahier des conditions de vente a été déposé et où il peut être consulté (tél. 04.79.32.43.14).

Une visite des lieux sera organisée par la SELARL ALP JURIS, huissiers de justice à ALBERTVILLE (tél. 04.79.10.02.10), le **vendredi 30 novembre 2018 de 10 H à 11 H**.